

Techniciens paramédicaux



Restez dans
votre cadre d'emploi !



FO a été informée que plusieurs départements demandent aux Techniciens de laboratoire d'intégrer le cadre d'emploi des Techniciens territoriaux.

C'est un piège ! Il faut refuser.

Suite à la signature de l'accord du Ségur de la santé par FO et l'obtention - toujours par FO - de son extension à la Fonction Publique Territoriale, les Techniciens paramédicaux - dont les Techniciens de laboratoire - vont être reclassés en catégorie A.



L'intégration dans le cadre d'emploi des Techniciens territoriaux entraînera l'impossibilité de bénéficier des mesures du Ségur et d'être reclassé en catégorie A.

FO demande officiellement aux Conseils départementaux de cesser immédiatement cette manœuvre et de procéder à l'intégration des Techniciens paramédicaux en catégorie A !

